

Proposition du Conseil administratif du 12 avril 2006 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 133 000 francs en 2006 sous forme de subvention versée à la Fondation pour l'art moderne et contemporain et destinée à assurer le fonctionnement de BAC + 3 dans les locaux libérés par le Musée Jean Tua au Bâtiment d'art contemporain (BAC).

Préambule

Dans le cadre du projet de budget 2006, le département des affaires culturelles a proposé une augmentation de 650 000 francs de la subvention accordée à la Fondation pour l'art moderne et contemporain, la portant ainsi à un total de 830 000 francs par an pour assurer le fonctionnement de BAC + 3.

Cette fondation a eu jusqu'à présent une subvention annuelle de 180 000 francs pour installer, orienter, coordonner et subventionner des activités d'art contemporain dans le bâtiment de l'ancienne usine SIP, soit jusqu'à présent du Mamco et du Centre d'art contemporain (CAC), et de fait pour gérer les locaux communs dans ce bâtiment du BAC, sis à la rue des Vieux-Grenadiers 10/rue des Bains 28-30.

Avec la libération des locaux occupés par le Musée Jean Tua de l'automobile, de la moto et du cycle, dès le 1^{er} mai 2006, elle va se transformer en Fondation BAC + 3 et devra gérer ces nouvelles surfaces de 2450 m² avec l'arrivée de trois organismes d'art contemporain dans le BAC: le Centre pour l'image contemporaine (CIC), le Centre d'édition contemporaine (CEC) et le Centre de la photographie de Genève (CPG).

La mise en œuvre de BAC + 3 dans sa forme définitive implique la réalisation de travaux d'aménagements nécessaires pour distribuer et équiper les salles de projection, les espaces administratifs des trois institutions, les espaces d'accueil du public et les espaces d'expositions, ainsi que la réfection de l'enveloppe thermique du bâtiment qui est une exigence légale. Un crédit d'investissement est inscrit au plan financier d'investissement à cet effet. Toutefois, les travaux ne pourront pas se réaliser avant trois ans au mieux, temps nécessaire au dépôt du crédit d'étude auprès du Conseil municipal, à la procédure de nomination des architectes mandataires, à la mise au point du projet, à la préparation des plans, à la procédure d'autorisation de construire et, enfin, à la préparation du crédit de construction à déposer auprès du Conseil municipal.

Afin d'éviter que les locaux libérés par le Musée Jean Tua ne soient squattés et afin de lancer sans attendre BAC + 3, projet demandé par le Conseil municipal depuis 1999, les cinq institutions d'art contemporain concernées occuperont ces espaces à des fins d'expositions uniquement, dans une forme transitoire dès mai

2006. Des travaux d'aménagement minimal seront pris en charge par le Service des bâtiments à partir du 1^{er} mai et comprendront essentiellement du nettoyage, du montage de cimaises et de la peinture, des adaptations électriques et du système de sécurité. L'inauguration de la première exposition est prévue le 8 juin 2006.

Lors du vote du budget 2006, en décembre 2005, le Conseil municipal a ramené l'augmentation de cette subvention à 300 000 francs en 2006 tout en déclarant être prêt à allouer un crédit budgétaire supplémentaire en 2006 au prorata du nombre de mois d'occupation réelle des locaux libérés par le Musée Jean Tua et sur la base de l'explicitation d'un projet culturel précis et budgété. C'est l'objet de la présente proposition.

Exposé des motifs

Rappel de la genèse du projet BAC + 3

Dès 1995, devant les sollicitations des acteurs du domaine de l'art contemporain, le département municipal des affaires culturelles a encouragé ces derniers à rechercher des collaborations et des synergies entre eux, étant donné la conjoncture de déficits budgétaires des collectivités publiques. Dans cette perspective, le Mamco, le Centre d'art contemporain, logés au BAC, ont alors entamé des discussions avec le Centre pour l'image contemporaine, le Centre pour la photographie et le Centre d'édition contemporaine (alors Centre genevois de la gravure contemporaine), discussions auxquelles ont été associées deux entités municipales, le Fonds d'art contemporain et le Cabinet des estampes. Ces discussions ont porté sur la définition d'un projet commun afin de mieux exploiter les moyens disponibles et de donner davantage de visibilité à la scène de l'art contemporain à Genève, projet connu sous l'appellation de BAC + 3.

Sur le plan politique, cette démarche a été relayée par deux motions qui apportent un appui déterminé à l'orientation proposée.

Motion M-312 de M. Pierre de Freudenberg, M^{mes} Maria Beatriz de Candolle et Suzanne-Sophie Hurter, amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 20 septembre 1999 dans le rapport M-312 A, intitulée «Politique culturelle: pour des états généraux de l'art moderne et contemporain»:

«Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- promouvoir, sous l'égide de la Fondation pour l'art moderne et contemporain, à laquelle pourront être intégrées de plein droit les institutions intéressées, la création, sur le modèle fédératif, d'un centre genevois pour l'art contemporain;

- soutenir activement le regroupement dans le Bâtiment d’art contemporain (ancienne SIP), dit «BAC», des institutions qui le décideront, et notamment:
 - du MAMCO et
 - du Centre d’art contemporain, qui s’y trouvent déjà, rejoints par:
 - le Centre de la gravure contemporaine;
 - le Centre de la photographie;
 - le Centre pour l’image contemporaine de Saint-Gervais, voire
 - le Cabinet des estampes ou d’autres entités;
- favoriser les synergies, une coopération intensive et des collaborations à tous niveaux entre les institutions parties prenantes;
- assumer les quelques investissements, qui devront demeurer modestes, nécessaires à l’aménagement du BAC;
- maintenir à leur niveau actuel les subventions accordées aux institutions engagées dans ce processus, sauf décision différente du Conseil municipal;
- tout mettre en œuvre pour trouver, dans les délais les plus brefs, une solution concertée de relogement ainsi que la prise en charge des frais de transfert concernant le Musée Jean Tua, afin que ce dernier libère les espaces qu’il occupe actuellement dans le BAC et qui sont indispensables à la réalisation du Centre genevois pour l’art contemporain;
- à consulter les intéressés avant l’intégration d’Andata Ritorno.»

Motion M-263 de MM. Bernard Lescaze, Jean-Marc Guscetti, Guy Savary et Jean-Pierre Lyon, amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 15 mai 2002, intitulée «Pour un soutien ciblé au Musée Jean Tua de l’automobile, de la moto et du cycle»:

«Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à tout mettre en œuvre et à intensifier ses démarches afin que le Musée Jean Tua de l’automobile libère enfin les locaux dans lesquels il se trouve actuellement, car il n’est plus acceptable que ce musée rende impossible la réalisation d’un projet culturel dit «BAC + 3», proposé dans la motion M-312, qui a été votée à l’unanimité (moins une abstention) le 20 septembre 1999 par l’ensemble du Conseil municipal.»

Par lettre du 27 octobre 1999, le Conseil administratif a mis en œuvre la motion M-312 en résiliant la convention entre la Ville de Genève et la Fondation du Musée Jean Tua, avec effet au 10 juillet 2000. Commencent alors de nombreux allers et retours entre cette fondation et la Ville de Genève, ainsi que des démarches afin de trouver un relogement au musée du même nom. Finalement, aucune issue n’ayant pu être trouvée, la Ville lance, le 12 mai 2004, une procédure d’évacuation. Par décision du 30 novembre 2005 du procureur général, la

date d'évacuation des locaux a été fixée au plus tard au 1^{er} mai 2006. Par lettre du 23 mars 2006, M. Jean Tua a confirmé qu'il remettra les locaux à la Ville à l'échéance prévue, soit le 30 avril 2006.

Dans sa forme définitive, après aménagements et équipements des espaces d'accueil, des salles de projection, des espaces administratifs et des espaces d'exposition, BAC + 3 sera une véritable plate-forme pour l'art contemporain à Genève. Il réunira sous un même toit une offre d'art contemporain significativement diversifiée et complémentaire réunissant cinq institutions genevoises confirmées dans le domaine de l'art actuel. Cette fédération favorisera la multiplication des coopérations. Le visiteur du BAC pourra ainsi bénéficier d'expositions très variées, renouvelées régulièrement, d'un programme de projections, de conférences, de cours, de visites accompagnées, de formations spécialisées et de rencontres avec des artistes. Trois manifestations régulières seront désormais centralisées au BAC: la Biennale de l'image en mouvement (BIM), la biennale également organisée par le Centre pour l'image contemporaine et consacrée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, intitulée «Version», et les 50 jours pour la photographie à Genève (50 JPG). Un vernissage commun aux cinq institutions est prévu deux à trois fois par an. Des expositions temporaires pourront être organisées conjointement. Le public sera mieux accueilli grâce à la création d'un service culturel. La subvention annuelle de 830 000 francs accordée à la Fondation BAC + 3 permettra de financer les postes et les événements communs aux cinq institutions (service culturel, coordination des événements, surveillance et entretien des locaux, frais d'énergie, frais d'assurance).

Ce projet s'inscrit bien entendu à l'échelle du quartier des Bains qui est désormais devenu la vitrine de l'art contemporain à Genève et qui jouit d'une situation unique en Europe. On peut rappeler que les galeries privées et les organismes du quartier se sont réunis au sein d'une association intitulée «Quartier des Bains» qui organise trois fois par année un vernissage portes ouvertes commun et qui vient de munir le quartier d'interventions artistiques sous la forme d'oriflammes signalétiques.

BAC + 3: forme transitoire mai-décembre 2006: projet culturel et budget

En attendant la mise en œuvre de la forme définitive de BAC + 3, les cinq institutions d'art contemporain ont présenté le projet culturel ci-après au département des affaires culturelles pour la période qui court de mai à décembre 2006 avec un budget correspondant. Formellement, c'est la Fondation pour l'art moderne et contemporain – qui deviendra Fondation BAC + 3 dans le courant de cette année – qui est chargée de mettre en œuvre ce projet par le département et ce en concertation bien sûr avec les cinq institutions concernées qui seront représentées dans cette fondation.

Projet culturel: une nouvelle «plate-forme» pour l'art contemporain

Les cinq institutions d'art contemporain réunies en un même lieu produiront ensemble des manifestations annuelles (biennales, expositions thématiques et collectives) et des programmations régulières d'événements (vernissages, soirées, conférences, colloques, projections et rencontres).

BAC + 3, dans sa version temporaire, donnera un avant-goût du projet définitif en formant un pôle fort pour l'art contemporain à Genève et réunissant les compétences et les spécificités de chacune des cinq institutions et leurs divers projets de collaboration en présentant une programmation annuelle dense.

Ce nouveau lieu offrira au public une large vision sur l'art de notre époque, dans toute la multitude et la richesse de ses formes. Il permettra la présentation de tous les croisements que l'art contemporain entretient avec d'autres modes de création: architecture, cinéma, danse, design, musique, etc., grâce à cette nouvelle surface relativement importante qui pourra être modulée. Cette nouvelle programmation donnera accès au public aux différents questionnements qui traversent l'art contemporain, ses modes de présentation et ses interactions avec la société et les autres champs de réflexion: culturels, philosophiques, économiques et politiques. Des colloques, des cycles de conférences, des débats et rencontres alterneront avec les expositions et permettront de multiples échanges entre le public et les artistes, les critiques et les différents médiateurs.

La programmation de ce nouveau lieu donnera à voir, en fonction d'un calendrier préétabli par l'ensemble des acteurs du BAC + 3, à la fois des expositions issues de la programmation de l'une et/ou l'autre des cinq institutions, mais surtout des événements du type des biennales: 50 JPG, la Biennale de l'image en mouvement (BIM et Version). Ces manifestations seront organisées en collaboration avec des institutions genevoises telles que la Bâtie Festival, Quartier des Bains.

En conclusion, cette plate-forme devrait attirer un public plus large et intéresser également la presse nationale et internationale. Cette nouvelle dynamique amplifiera la visibilité des institutions genevoises, favorisant les échanges et le développement des artistes et des professionnels actifs à Genève.

Programme culturel pour 2006

L'ouverture de ces nouveaux espaces sera réalisée le 8 juin par la manifestation intitulée 50 JPG – 50 jours pour la photographie à Genève.

La manifestation des 50 JPG a été organisée pour la première fois en 2003 par le Centre de la photographie Genève (CPG), association fondée en 1984 par un groupe de photographes et soutenue par la Ville de Genève dès sa création. Cet événement, désormais triennal, réunit une large participation d'acteurs culturels

genevois (musées, centres d'art, bibliothèques, écoles d'art, galeries et lieux alternatifs) autour du média de la photographie.

L'exposition principale, noyau de la manifestation, se trouvera dans le BAC et constituera le coup d'envoi des 50 JPG en même temps que l'inauguration des nouveaux lieux mis à disposition par une soirée festive le jeudi 8 juin 2006. Cette ouverture coïncidera avec les vernissages du Mamco et du CAC, tout en lançant la programmation du BAC + 3/version transitoire.

Pour l'édition 2006 intitulée «Photo-Trafic», le CPG a choisi de traiter le thème de la circulation des images photographiques – prolifique dans une société d'information – et de son corollaire, leur manipulation. En regard des millions de photographies que véhiculent les mass media, autant par la presse imprimée et télévisuelle que par internet, les 50 JPG veulent faire le point sur cet aspect de la création contemporaine, qui autant par le détournement de sens que de réseaux propose aujourd'hui une réflexion sur l'avalanche d'information et de désinformation visuelle qui assaille chaque jour le citoyen. En sus des diverses propositions de plus de 50 participants, essaimés dans la cité, le CPG organise l'exposition collective principale avec plus de 20 artistes internationaux, photographes et activistes, parmi lesquels quatre Genevois, qui, en manipulant les images photographiques de façon subversive, interpellent cet empire de la communication qu'est devenue notre société où certains philosophes et théoriciens n'hésitent plus à affirmer que les «nations modernes sont le produit des mass médias, incluant dans cette notion les langues, les écoles et les mythes nationaux écrits» (Peter Sloterdijk). L'exposition centrale se développe en trois volets: nouvel espace BAC + 3, Centre d'art contemporain (CAC) et CPG (à la Maison des arts du Grütli), incitant ainsi le public à circuler davantage entre les différents lieux.

Pour mémoire, la programmation régulière du CPG fait appel à la photographie plasticienne, tout en explorant les différentes pratiques photographiques contemporaines, qui vont du documentaire sociologique à la photographie traitant d'architecture ou d'urbanisme. Le CPG travaille également avec des artistes qui interrogent de manière critique la problématique des images photographiques, omniprésentes dans notre société actuelle. Le CPG inscrit son action culturelle dans un esprit d'ouverture et de dynamique en collaborant depuis quelques années avec d'autres institutions genevoises telles que le CIC, le Mamco, le CAC, l'ESBA, mais également à l'étranger (Centre culturel suisse de Paris, réseau de centres de photographies en Europe, etc.).

Dans ce sens, cette institution ouvre le bal de manière très pertinente pour la réalisation du projet BAC + 3, d'autant plus en ouvrant l'ancien espace Tua avec une manifestation à haute teneur collaborative qui intègre les institutions du futur BAC, mais qui s'élargit également à de nombreuses structures culturelles extérieurs, et qui traite d'un thème actuel passionnant et riche de découvertes pour le

public, confirmant ainsi l'un des objectifs essentiels du BAC + 3: une ouverture plus manifeste de l'art contemporain vers le grand public.

En parallèle, se déroulera une programmation de films et vidéos par le CIC dans le cadre de l'exposition Photo-Trafic. Le CIC a souhaité s'inscrire dans l'exposition Photo-Trafic en complétant les photographies choisies par le CPG par une série de vidéos projetées sur grand écran dans une salle intégrée à l'espace d'exposition. Les vidéos d'artistes suisses et internationaux sélectionnées développeront la thématique du détournement et de la manipulation d'images issues des mass media. L'usage de ce matériau, afin d'offrir une vision critique de notre société noyée dans le flux médiatique, est en effet un procédé extrêmement répandu depuis plusieurs décennies. Une soirée de projection du film *Désentubage cathodique*, un film collectif de Zaléa TV (France, 1 h 30), qui présente une sélection de décryptage en images des arnaques en tout genre du petit écran et vise à mettre à jour la logique de la désinformation.

S'ensuivra une installation de *La Forêt*, de Xavier Veilhan. Œuvre majeure de la collection du Mamco, *La Forêt* a été exposée en octobre 1999. Son très grand succès populaire, en particulier auprès des enfants, a incité le musée à montrer cette grande installation durant un peu plus d'une année. Par la suite, *La Forêt* a été empruntée par différentes institutions et a notamment été montrée au Magasin, à Grenoble, et au Barbican Center à Londres. Le Mamco propose une version agrandie de *La Forêt* pour son installation dans l'espace du BAC temporaire.

Avec *La Forêt*, Xavier Veilhan propose une expérience qui repose sur le pouvoir d'évocation d'éléments irréductiblement abstraits. Le feutre utilisé pour suggérer les fûts des arbres, le sol spongieux et les limites indistinctes d'un bois, dissout l'espace d'exposition pour lui substituer une somme de sensations où le toucher et l'ouïe précèdent la vue. *La Forêt* donne lieu à des échappées qui peuvent s'y perdre: rêves d'une nature vierge, contes de fée, symboles de l'irrationnel, récits d'aventures ou d'indiens, discours écologistes, histoires de chasse, souvenirs d'enfants, fantasmes des origines, utopies sauvages, mythologies patriotiques ou nationalistes se massent dans sa pénombre.

Xavier Veilhan déploie un travail sur les images, en créant des «modèles» qui sont des «outils de compréhension du réel». Ces modèles servent, en fait, de support à de multiples formes de détournement. Il déplace des situations du réel dans une transposition ambivalente tridimensionnelle – sculpture, installation – ou virtuelle. C'est dans la différence entre le modèle et sa réplique que le spectateur est alors amené à examiner son rapport aux objets et, à travers eux, à l'ensemble des conventions, des codes et des mythologies qui forment le lien social.

Puis une programmation de films et vidéos dans le cadre de la Bâtie Festival. Le CIC propose une soirée de performances autour de la personnalité de

Kris Verdonck, accompagnée d'une série de films et vidéos sur le thème de la performance. Une rencontre avec Arte sera aussi organisée afin de présenter une démarche originale de sites internet interactifs produits en lien avec des projets culturels autour de la littérature, de la danse ou de la musique.

et un colloque «art contemporain et scène artistique». Ce colloque organisé par les cinq institutions a pour propos d'essayer de faire le tour de la notion de scène artistique en invitant plusieurs personnalités internationales et locales du monde de l'art (artistes, critiques d'art, institutionnels, commissaires d'exposition) à exprimer leurs divers points de vue sur le sujet. Un large éventail de questions, de références et d'exemples, concernant aussi bien Genève que d'autres villes suisses, en Europe ou au-delà, permettra de cerner la pertinence et la légitimité d'une telle notion.

Ce colloque sera organisé sous la forme de trois tables rondes et un maximum de 18 personnes/structures invitées. Parmi elles, on peut citer Ateliers Kugler (ISd), l'Atelier de l'Usine, attitudes, Duplex, Forde, Glass Box et Planet22 (sous réserve de modifications).

Enfin, le programme culturel 2006 se clôturera par Version 2006 Animation. Version est une manifestation biennale composée d'événements artistiques et culturels qui présentent un aspect de la création contemporaine faisant usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Depuis 1994, Version organise des expositions, des projections, des performances et des débats sur des œuvres qui explorent de façon critique les différents aspects de cette création émergente en les articulant autour d'un thème fédérateur.

Cette année, la question au cœur de la manifestation sera l'animation. Celle-ci suppose le recours à de nombreuses techniques, du dessin classique à la 3D, faisant du film d'animation l'un des formats les plus significatifs de la création contemporaine. Innovantes et créatives, les œuvres animées, grâce aux nouvelles technologies, mais aussi aux nouveaux modes d'installation, infiltrent tous les champs de la création – de la publicité à l'art contemporain en passant par les clips musicaux – s'étendant même au champ politique, et renouvellent constamment leurs codes d'expression.

Face à une thématique si riche et à des ramifications si étendues, Version 2006 projette de monter deux expositions, l'une au CIC, qui montrerait les aspects techniques et documentaires de la production d'animations, ainsi que des projections, et l'autre au BAC, qui présenterait les installations. Par ailleurs, des conférences seront organisées en collaboration avec la HEAA (Haute école des arts appliqués), des programmes de films prévus dans les salles du CIC, ainsi que des performances et d'autres événements.

Récapitulatif du programme culturel 2006

8 juin 2006 – 18 h – ouverture avec le lancement de BAC + 3 temporaire et le vernissage des 50 JPG. A cette occasion, le CAC, le CPG et le Mamco organisent un vernissage commun suivi dès 21 h d'une soirée festive ouverte à tous avec buffet et musique. Cet événement réunit les cinq institutions.

9 juin au 15 août – 50 JPG (triennale) et Photo-Trafic par le CPG en collaboration avec le CAC.

9 juin au 17 septembre – Ecole de Leipzig/section photo dans le cadre des 50 JPG par le CPG.

9 juin au 15 août – Photo-Trafic: projection de vidéos dans le cadre des 50 JPG par le CPG et le CIC.

Septembre à décembre – installation de l'œuvre de 1999 *La Forêt* de Xavier Veilhan par le Mamco.

12 au 15 septembre – projections de films dans le cadre du Festival La Bâtie par le CIC.

16 au 17 septembre – colloque «art contemporain et scène artistique» dans le cadre de la manifestation d'art contemporain MAC_06 et du week-end de Quartier des Bains, événement qui réunira les cinq institutions.

17 octobre au 17 décembre – Version_06, biennale organisée par le CIC.

Budget du programme culturel mai-décembre 2006

Fr.

Vernissage d'ouverture du BAC + 3 temporaire (soirée d'ouverture avec buffet/musique/sécurité)	20 000
expositions et événements:	
50 JPG Photo-Trafic / Ecole de Leipzig	60 000
50 JPG projections de vidéo	10 000
installation <i>La Forêt</i> de Xavier Veilhan	5 000
projection de films la Bâtie Festival	5 000
colloque «art contemporain et scène artistique» dans le cadre de la MAC_06	20 000
Version (biennale)	60 000
Total budget programme culturel	180 000

Frais de fonctionnement liés au programme culturel 2006

En attendant la mise en œuvre définitive du projet BAC + 3, une première structure de gestion et d'administration doit être mise en œuvre à partir de juin 2006. Cette structure sera composée d'un(e) administrateur(trice)-coordinateur(trice)

ainsi que de personnes qui vont s'occuper de l'accueil, de la surveillance et de la maintenance. Du personnel temporaire sera également engagé en fonction des besoins pour des événements particuliers. Le personnel sera engagé par la Fondation faitière pour l'art moderne et contemporain.

<u>Personnel:</u>	Fr.
– 1 poste de coordinateur à 80% (charges patronales incluses)	51 200
– 1 poste de maintenance à 50% (nettoyage, charges patronales incluses)	19 000
– gardiennage (29 semaines) (6 jours/semaine; 47 h/semaine; équipe de 6 personnes)	
1 poste (charges patronales incluses)	30 000
5 postes prévus OCE (chômeurs)	
<u>Communication:</u>	
– graphisme, support communication	10 000
<u>Charges:</u>	
– chauffage	13 000
– électricité	18 000
<u>Assurances:</u>	
– vol, dégât, incendie, perte de gains, RC sept mois	6 000
<u>Frais divers:</u>	
– poste, matériel, téléphone, internet	20 000
Total frais de fonctionnement 2006	167 200

Equipements des locaux

Le Service des bâtiments prend en charge les travaux de nettoyage, de rafraîchissement et d'aménagements des locaux.

Il reste ensuite à équiper les locaux de manière minimale pour accueillir le public, pour équiper le bureau de l'administrateur(trice) et pour réaliser des projections dans la salle de projection.

	Fr.
– câblage internet	25 000
– bureau pour l'administrateur(trice)	7 000
– comptoir d'accueil, bar et mobilier	10 000*
– salle projection (gradins/chaises/installation technique écran et ampli)	43 800*
Total frais d'équipement des locaux	85 800

* Une demande de soutien financier a été formulée auprès de la Loterie romande pour prendre en charge une partie de l'équipement du comptoir d'accueil et de la salle de projection.

Frais de fonctionnement annuels de la FAMC

La Fondation faitière pour l'art moderne et contemporain reçoit chaque année une subvention annuelle qu'elle utilise pour la gestion des locaux communs, la signalétique du BAC et pour contribuer aux frais d'entretien courant des locaux du CAC et du Mamco.

	Fr.
– entretien et frais de locaux communs	11 000
– frais d'énergie	11 500
– honoraires et charges d'administration	10 500
– assurances, divers	1 500
(Chiffres 2004 arrondis)	Total 34 500
– attribution un tiers du solde au CAC pour participation aux frais de maintenance de ses locaux	48 500
– attribution deux tiers du solde au Mamco pour participation aux frais de maintenance de ses locaux	97 000
Total frais de fonctionnement annuels de la FAMC	180 000

Récapitulatif financier mai-décembre 2006

Total budget programme culturel	180 000
Total frais de fonctionnement 2006	167 200
Total frais d'équipement des locaux	85 800
Total frais de fonctionnement annuels de la FAMC	180 000
Total	613 000
Subvention allouée à la FAMC en 2006 par le Conseil municipal de la Ville de Genève	480 000
Mamco	133 000

Pour réaliser ce programme culturel, la subvention 2006 de 480 000 francs accordée à la Fondation pour l'art moderne et contemporain ne suffit donc pas. Un complément de 133 000 francs est demandé au Conseil municipal correspondant au prorata des mois réellement occupés en 2006 (huit mois) et sur la base de l'augmentation demandée initialement de 650 000 francs par an.

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 133 000 francs destiné à une subvention en faveur de la Fondation pour l’art moderne et contemporain pour couvrir les frais de fonctionnement de BAC + 3 dans sa version transitoire.

Art. 2. – La dépense prévue à l’article premier sera financée par une économie équivalente dans le budget de fonctionnement 2006 ou par un revenu supplémentaire équivalent.

Art. 3. – La charge mentionnée à l’article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2006, sur la rubrique 365000, cellule 3106600 Centres d’art, Fondation pour l’art moderne et contemporain, numéro d’OTP S61001091.